

**FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
CENTRE DE GESTION DU JURA**

3 rue Victor Bérard – CS 50086
39303 CHAMPAIGNOLE CEDEX
Tél. 03.84.53.06.39

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

26 novembre 2019

DELIBERATION N°4

Objet : <i>Modification du tableau des effectifs</i>	Nombre de membres en exercice	20
	Nombre de membres présents	13
	Nombre de membres ayant donné pouvoir	0
	Nombre de membres votants	13
	Date de la convocation : 8 novembre 2019	

PRESENTS : Messieurs Clément PERNOT, Président, Bernard AMIENS, Dominique BONNET, Gérard FERNOUX-COUTENET, Denis JEUNET, Gilles BEDER, Maurice HOFMANN, Mesdames Arielle BAILLY, Evelyne COMTE, Sandrine GAUTHIER PACOUD, Françoise ROBERT, Jacqueline LAROCHE et Françoise DEL DO suppléante de M. Félix MACARD.

EXCUSES : Mesdames Florence GROS FUAND, Christiane MAUGAIN, Françoise VESPA, Messieurs Félix MACARD, Alain PANSERI, Philippe PASSOT, Denis RENAUD, Claude GIRAUD.

Assistaient également à titre consultatif Laetitia GUYON, Directrice du Centre de Gestion, Véronique DELACROIX, directrice adjointe, Agnès ARNOULD, responsable communication-marchés publics, Monsieur Jérôme FABING, Comptable Public.

Le tableau des effectifs reprend le nombre de postes créés dans la collectivité et pourvus par cadre d'emploi et grades. Il est fixé afin de répondre aux nécessités de service et pour mettre en adéquation les compétences et les grades détenus par les agents.

Compte tenu :

- de la modification d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe mis à disposition de 20h à 12h
- de la possibilité d'évolution de l'agent occupant l'emploi d'archiviste en catégorie B sous réserve de l'avis favorable de la promotion interne.

Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration d'accepter la transformation du poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe en poste de catégorie A et d'établir le tableau des effectifs ci-après :



Cadre d'emplois	Catégorie	Grades sur lesquels ont été nommés les agents	Tableau des effectifs au 15/09/2019	Quotité de temps de travail
Filière administrative				
Attaché territorial	A	Attaché principal	1	35h
	A	Attaché territorial non titulaire 3-3-2 Dont un poste sera pourvu en janvier 2020	2	35h
	A	Attaché	1	35h
Rédacteur territorial	B	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	1	35h
Adjoint Administratif	C	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	2	35h
	C	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	1	35h
	C	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe <i>contractuel mis à disposition article 25</i>	1	10h
	C	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe <i>contractuel mis à disposition article 25</i>	1	12,70h
	C	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe <i>contractuel mis à disposition article 25</i>	1	12h
Filière Médico-Sociale				
Infirmier en soins généraux	A	Infirmier en soins généraux (contractuel)	1	35h
Psychologue	A	Psychologue (contractuel)	1	7/35 ^e
Filière culturelle				
Adjoint du patrimoine	C	Adjoint du patrimoine et des bibliothèques principale de 1 ^{ère} classe	1	35h
Filière Animation				
Adjoint d'animation	C	Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe <i>Contractuel mis à disposition article 25</i>	1	35h
Filière Technique				
Ingénieur	A	Ingénieur Recrutement NT article 3-3-2	1	35h
Adjoint technique	C	Adjoint technique <i>Contractuel mis à disposition article 25</i>	2	35h
Total			18	
Sous total hors agents mis à disposition et poste non pourvus			11	
Agents pris en charge				
Filières administrative				
Adjoint administratif	C	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe (Mme DUBAN)	1	35h
Adjoint d'animation	C	Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe (Mme BARDET)	1	35h

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration approuvent la modification d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe mis à disposition de 20h à 12h et la présentation à la promotion interne d'un agent en catégorie B.

Les crédits correspondants seront prévus et inscrits au budget,

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

A CHAMPAGNOLE, le 2 décembre 2019

Le Président,

Clément PERNOT



